



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
vendredi 20 juin 2014
à 20 heures

Présents : ARLES Jacques – BONAMI Nicolas - BONNEFOUS Martine - CALMELS Marcel – DURAND Jacques – FRAYSSE Didier - GAYRAUD François – GELY Marc – GERBAUD Corinne - HERBAUT Frédéric – LADAME Alain - MANCINO Francis – SABATHIER Pierrick -- VERNHET Joël

Absent : VALENTIN Alexandre

A été désigné(e) Secrétaire de séance : MANCINO Francis

1- Approbation du PV du 12 mai 2014 :

Un conseiller fait remarquer que pour le point 4 du compte rendu « vote des budgets » en ce qui concerne le budget « eau et assainissement », si le commentaire a été approuvé, le vote de ce paragraphe n'a pas été effectué.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

2- Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants concernant les élections sénatoriales du 28/09/2014 :

Mr Le Maire précise que conformément au code électoral il est nécessaire d'élire 3 délégués et 3 suppléants.

4 membres du conseil municipal se présentent aux suffrages : Marcel CALMELS, Didier FRAYSSE, Francis MANCINO, Pierrick SABATHIER.

Sur 14 votants :

Didier FRAYSSE a obtenu 13 voix, élu
Marcel CALMELS a obtenu 12 voix, élu
Francis MANCINO a obtenu 10 voix, élu
Pierrick SABATHIER a obtenu 4 voix.

Pour l'élection des suppléants 3 membres du conseil municipal se présentent aux suffrages : Nicolas BONAMI, François GAYRAUD, Pierrick SABATHIER

Les 3 candidats sont élus suppléants.

3- Personnel saisonnier :

Comme chaque année, la municipalité a recours à des jeunes habitants de la commune pour compenser la période de vacances des employés communaux. Cette année Mr le Maire a reçu 8 demandes. Sur le critère de l'âge, 3 candidats ont été retenus :

Jérémy BELLUS
Jimmy VORS
Etienne THIOILLIER

4- Questions diverses :

Samedi 28 juin de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, à la salle des fêtes seront distribués aux habitants de la commune les sacs poubelles jaunes et noirs qui sont fournis par la communauté de communes. Pour faire la distribution une permanence sera assurée par les conseillers municipaux volontaires. Ce sont présentés :

Le matin Marcel CALMELS, Francis MANCINO

L'après midi Alain LADAME, Didier FRAYSSE et François GAYRAUD.

Toutes les bonnes volontés pour nous aider sont les bienvenues surtout le matin

La séance est levée à 21 h 00.

Le Maire,
Marcel CALMELS.